

## Monument aux morts de Lyon 8<sup>e</sup> (Grange Blanche) Monument à la gloire du service de santé militaire

**Auteurs :** Paul BELLEMAIN  
(architecte - direction du projet)  
et Louis BERTOLA (sculpteur)

**Société de construction :**

L'Avenir (coopérative ouvrière)

**Matériaux :** béton armé et  
moulé, simili-pierre.

**Type :** monument à la gloire du  
service de santé militaire

**Date de réalisation :** 1938

**Localisation :** Place de  
l'Arsonval centre (3<sup>e</sup> arr) –  
déplacée en 1984 de 15 mètres  
place d'Arsonval, à l'angle du  
boulevard Jean XXIII et de  
l'avenue des frères Lumière (8<sup>e</sup>  
arr).

**Etat :** Très mauvais

**Propriétaire :** ?

**Financement :** souscription  
publique et subvention  
communale



*Illustration 1: Monument aux morts à la gloire du service de santé militaire.*



*Illustration 2: Bas relief face sud - Louis Bertola*

Le monument aux morts à la gloire du service de santé militaire de Grange Blanche à Lyon est l'œuvre de l'architecte Paul Bellemain et du sculpteur Louis Bertola qui interviennent après un concours organisé par le « Comité du Monument National élevé à la Mémoire des Membres du Service de Santé Morts pour la France » sous la présidence du Pr. Nicolas (Officier de la légion d'honneur, Médecin-Colonel Honoraire de réserve), avec le plein soutien du maire de Lyon, Edouard Herriot. La souscription pour financer le monument est d'envergure nationale et chaque région va mettre en place un système de « propagande » et de récupération de dons pour financer le monument<sup>1</sup>. Le 29 septembre 1937, la première pierre est posée et le 5 juin 1938, le monument est inauguré en

<sup>1</sup> A.M.L., 962 WP 8 - érection d'un monument aux morts du service de santé (Place d'Arsonval)

grande pompe. Il sera déplacé du centre de la place de 15 mètres le 15 novembre 1984 dans le cadre du projet de réaménagement de Grange Blanche passant ainsi du 3<sup>e</sup> arrondissement au 8<sup>e</sup>, à l'angle du boulevard Jean XXIII et de l'avenue des frères Lumière où il est toujours en place.

Le monument se compose d'un ensemble monumental vertical en béton armé et moulé. Le socle originel en pierre de Villebois a disparu lors du déplacement de 1984 et a été remplacé par un emmarchement en béton. L'architecte retravaille la forme de l'obélisque, forme répandue pour les monuments aux morts. Il en garde les lignes et la verticalité en tronquant le sommet et travaillant les volumes sur un socle en croix latine aux bras courts. Le socle en béton est animé d'un bas relief sculpté en creux sur toute sa hauteur, d'inspiration « néo-égyptienne »<sup>2</sup>. Le sculpteur utilise la taille directe sur ciment moulé et représente les divers membres du Service de Santé militaire à l'œuvre, « détaillant avec soin les uniformes des corps d'armées tout autant que les habits civils et religieux des infirmières qui s'affairent avec zèle auprès des soldats. Les scènes secondaires sont dévolues à la médecine (La Radiographie, la Chirurgie dentaire, la Vaccination, La Pharmacie) ainsi qu'aux armées d'Asie et d'Afrique. L'enchevêtrement des figures et des attitudes confère aux bas-reliefs une densité de forme couvrant toute la surface offerte à la sculpture. »<sup>3</sup>

Ce socle est lui-même surmonté d'un piédestal en retrait (où est inscrite la dédicace du monument « A la Gloire du Service de Santé ») qui sert d'assise à la statue en ronde-bosse de la Patrie qui tient une large épée le long de son corps.

Bien que l'intérieur reste creux, l'ensemble est monumental : la statue est haute de 6 m dans un ensemble en faisant 21 m pour environ 450 tonnes.

L'initiative d'ériger un monument à la gloire du service de santé militaire revient au Professeur Nicolas, qui fonde le « Comité du Monument National élevé à la Mémoire des Membres du Service de Santé Morts pour la France », une association placée sous le régime de la loi du 31 mars 1916. Elle réunit le Président de la République (Président du Comité de patronage), les ministres de la Guerre, de la Marine, des Colonies et de la Santé Publique (Présidents d'Honneur du Comité).

Le choix de rendre hommage au Service de Santé Militaire n'est pas anodin : lors de la guerre de 1914-1918, sur 22 000 médecins en France en 1914, 18 000 sont mobilisés. Aucune autre profession n'apporte une contribution aussi massive à la défense du pays. A l'armistice, 10 % avait péri. Le pourcentage de pertes du service de Santé eu égard à ses effectifs se classe immédiatement après l'infanterie.<sup>4</sup>

L'initiative d'érection d'un monument dédié au service de santé n'est pas neuve : un projet avait été tenté à Paris, mais faute de souscription suffisante, seul un livre d'or avait pu être édité. Fort de cet échec, le nouveau Comité a passé un long moment à réfléchir à des stratégies de propagande efficace pour la souscription publique.

Le 20 mars 1930, l'idée d'ériger le monument par souscription publique est mise à l'étude.<sup>5</sup> Le Comité se réunit le 6 janvier 1933. Lors de cette réunion, le choix de l'emplacement est vite arrêté pour la ville de Lyon et le quartier de Grange Blanche. Un certain nombre d'arguments sont évoqués en sa faveur. C'est à Lyon que vont d'abord les jeunes étudiants militaires en Santé. Ils se dirigent ensuite au Val-de-Grâce ou vers l'école coloniale de Marseille, mais Lyon reste le véritable noyau et

---

<sup>2</sup> GARDES, Gilbert, « Le monument public français, l'exemple de Lyon », thèse de doctorat Paris I (Sorbonne), 1986 (tome 4. p 253-254)

<sup>3</sup> DUFIEUX, Philippe, *Sculpteurs et architectes lyonnais ( 1910- 1960 ) de Tony Garnier à Louis Bertola*, Mémoire active, 2007, p.95

<sup>4</sup>D'après le discours du Pr Nicolas lors de l'inauguration du monument le 5 juin 1938, reproduit par le Progrès du 6 juin 1938 (A.M.L - 3 CP 132)

<sup>5</sup> A.M.L, 962 WP 8 – Réunion du Comité pour l'érection d'un monument national à la gloire du service de Santé militaire.

le berceau de la médecine militaire. La proximité de Genève, où se situe le siège de la Croix-Rouge, la présence du Drapeau du Service de santé militaire hébergé à l'École du Service de Santé, l'appui de la mairie et la construction du gigantesque pôle médical civil et militaire presque achevé de Grange Blanche, pèsent en sa faveur.

Une idée politique se dessine derrière ce mouvement patriotique, à l'approche de la Seconde Guerre mondiale : « le jour venant, -que nous devons espérer très lointain mais que nous ne pouvons pas actuellement certifier indéfiniment éloigné, (...) nous devons nous préparer à toutes les éventualités, et comme l'a dit autrefois le maréchal Foch, il faut que nous tenions nos esprits en condition. Certes nous ne voulons pas la guerre, mais nous voulons d'une part honorer les sacrifices (...) et nous voulons d'autre part, par l'exemple que fournira l'œuvre (...) fournir aux jeunes générations (...) l'exemple du sacrifice qui sera peut-être nécessaire un jour. ».

Dans la même idée, la proximité à Lyon des étudiants médecins civils et militaires est aussi un avantage selon le Comité : ce sera important le jour où il faudra qu'ils « agissent en commun pour le service de la Patrie ».

Lors de cette réunion, l'idée d'élever deux monuments est envisagée à l'initiative du délégué de la fédération des médecins du front. Si les souscriptions sont suffisantes, une réplique du premier monument serait installée sur la « voie sacrée » projetée par Pétain. Il s'avère par la suite que ce projet n'a pas pu être réalisé ; il a fallu attendre 1967 pour qu'un monument soit érigé sur la voie qui menait au front de Verdun.

Le Comité souhaite que le monument ne soit pas destiné uniquement aux morts de 1914-1918, bien que ce soit ce conflit qui marque encore tous les esprits : « Nous voulons honorer tous les sacrifices du Service de Santé, sur le terrain européen et sur les terrains coloniaux, comprenant les campagnes d'Indo-Chine, de Tunisie, du Tonkin, de Madagascar, du Dahomey, du Maroc, des colonies africaines, campagnes de Chine, etc. Dans ces conditions, le thème du monument à fournir aux artistes devra bien mettre en vedette ces différents points que je viens de signaler : armée métropolitaine, armée coloniale et tous les membres du Service de Santé appartenant aux différentes branches de ce Service de Santé. »

Ce sont en fait tous les morts du service de santé sous la III<sup>e</sup> République, peu importe le front, que le monument devra commémorer, à charge pour les artistes de trouver comment marier tous ces éléments.

Le Comité va rajouter des critères : le monument devra simplement comporter une inscription rappelant le personnel mort. La somme prévue pour la réalisation est d'environ 300 000 francs. La collaboration d'un architecte et d'un sculpteur sont obligatoires et la qualité d'ancien combattant appréciée. Trois critères sont fixés pour être admis à concourir : être français, s'engager à se conformer aux prescriptions du Code des Devoirs Professionnels dit Code Guadet (pour l'architecte), pour les sculpteurs, ne pas pratiquer le commerce de la taille de pierre mais exercer libéralement la profession d'artiste et sculpteur.

Peu de temps après la réunion du Comité, la souscription est ouverte le 1<sup>er</sup> avril 1933.

Le jury composé de 17 membres parmi lesquels Tony Garnier, avec qui Bertola avait déjà travaillé pour le monument aux morts de l'île aux cygnes et dont Bellemain se trouvait dans la lignée architecturale.

Au 1<sup>er</sup> degré, le 21 mars 1936, six projets sont retenus de façon anonyme.<sup>6</sup>

Au 2<sup>e</sup> degré, le 15 juin 1936, c'est le projet que l'on connaît qui l'emporte par 21 voix sur 31. « Si la qualité d'ancien combattant de Bertola fut visiblement appréciée par le Comité, il semble au

---

<sup>6</sup> Parmi les projets présentés, on relève les noms de Salendre, associé à Michel Cuminal ainsi que Grange, associé à Henri le Roy. « Concours publics » dans *Annales de la Société académique d'architecture de Lyon*, t. XXVIII, 1936-1937, Lyon, A. Rey

demeurant que Bellemain avait en réalité toutes les chances de remporter l'épreuve, lui qui venait d'achever l'école d'infirmière avec ses délicates pergolas en béton armé sur la place d'Arsonval »<sup>7</sup>

Le devis fourni présente un projet de 368 000 francs. Une subvention de 27 000 francs est octroyée par la Ville pour compléter la souscription en plus de l'octroi gratuit du terrain qui avait été prévu dans la phase de l'avant-projet.

La première pierre du monument est posée le 28 septembre 1937 en présence des artistes qui ont dressé la maquette sur le futur chantier.

L'inauguration a lieu moins d'un an après, le 5 juin 1938. Une grande cérémonie est organisée où défilent 10 000 hommes de troupes dont des troupes coloniales. Le président Daladier inaugure le monument en présence d'un important comité : le général Gamelin (chef d'état-major de l'armée), M. Campinchi (ministre de la Marine), le général Garchery, Guy Lachambre (ministre de l'Air), le général d'Astré de La Vigerie, les autorités locales, Osusky, ministre de Tchécoslovaquie en France (présence très remarquée), les attachés militaires d'Italie, de Pologne et des Etats-Unis.

Le professeur Nicolas, président du Comité du Monument aux morts du service de Santé, prononce l'éloge du service de Santé et le Président Daladier clôture la cérémonie qui a duré une heure.

Une carte postale et un timbre à l'effigie du monument sont réalisés à cette occasion.

Dans la nuit du 15 au 16 novembre 1984, le déplacement du monument de 15 m décidé par la SEMALY pour la construction de lignes de transports, est effectué sans incident par les entreprises Scarpari et Millon sous les yeux de 300 curieux<sup>10</sup>.

Un mois plus tard, Robert Batailly, homme politique de Lyon, plaçait dans le socle de la statue des bouteilles de Beaujolais J.C Lignel, des grattons et des journaux du jour<sup>11</sup>.

#### Œuvres déjà protégées au titre des monuments :

Pour Bertola : monument aux morts construit par Tony Garnier au Parc de la Tête d'or. Les bas reliefs sont de L. Bartola et de Cl. Grange (1924-1930). Inscrit MH le 11/04/1982.

Pour Bellemain : pas d'œuvres protégées actuellement.

#### Quelques œuvres notoires :

Bertola : - Monument à la mémoire d'Emile Blériot à Misérieux (01)

- Ensemble (reliquaire, autels, bas reliefs) pour le tombeau de saint Jean Marie Vianney à Ars sur Formans (Ains 01), 1933

- Armoiries de la ville de Lyon, tunnel de la Croix-Rousse (tête Rhône) 1952.

Bellemain : - école professionnelle d'infirmières dite « école Rockefeller » (1932-1933), Lyon

- groupe scolaire Édouard-Herriot (1929-1934), Lyon

- École des Beaux-Arts de Lyon (1953).

## **BIBLIOGRAPHIE :**

### **Sources :**

---

<sup>7</sup>DUFIEUX, Philippe, *Sculpteurs et architectes lyonnais ( 1910- 1960 ) de Tony Garnier à Louis Bertola*, Mémoire active, 2007, p.95

<sup>8</sup>A.M.L - 3 CP 132 – Nouveau Journal, 29/09/1937

<sup>9</sup>A.M.L - 3 CP 132 – Nouveau Journal, 06/06/1938

<sup>10</sup>A.M.L - 3 CP 132 – Le Progrès 15/11/1984 et 16/11/1984, Le Monde, 16/11/1984.

<sup>11</sup>A.M.L - 3 CP 132 – Le Progrès 12/12/1984

- A.M.L : 3 CP 132 - dossiers de coupures de presse (1937-1984) - Monument aux morts des services de santé (création, déplacement) (1937-1984).
- A.M.L : 962 WP 8 - érection d'un monument aux morts du service de santé (Place d'Arsonval).
- A.M.L : 962 WP 9 - monument aux morts du service de santé (Place d'Arsonval).

**Bibliographie et documentation :**

- **DUFIEUX, Philippe**, *Sculpteurs et architectes lyonnais (1910- 1960 ) de Tony Garnier à Louis Bertola*, Mémoire active, 2007, p. 92-96.
- **GARDES, Gilbert**, « Le monument public français, l'exemple de Lyon », thèse de doctorat Paris I (Sorbonne), 1986. Tome IV, p. 253-254.

// *Vitalie Arcq*  
01/02/2017